Envoyé en préfecture le 08/05/2026
Reçu en préfecture le 08/05/2026
Publié le
ID : 035-213501646-20260504-2026_43-DE

DEPARTEMENT d'ILLE ET VILAINE
Arrondissement de FOUGERES-VITRÉ
Canton de Val-Couesnon
MAIRIE
de
MARCILLE-RAOUL
Code Postal : 35560
Téléphone : 02 99 73 64 16
Mail : marcille-raoul@wanadoo.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 4 mai à 20 heures 00, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur NGUYEN-QUAN Christian

Présents : NGUYEN-QUAN Christian, MOUCHOUX Mickaël, CHAPON Nelly, BATTAIS Dominique, BINOIST Christophe, BEAUCHER Jean-Luc, HONORÉ David, PIOT Gaël, LELOUP Coralie, HOUSSAIS Chantal, FAISANT Emilie, QUEVERT Emilie, SOUQUET Julie
Excusés : NESTORET Steve, RAULT Mélanie (pouvoir HONORÉ David)

Monsieur BINOIST Christophe a été élu secrétaire de séance

Nombre de membres		
En exercice	**Présents**	**Votants**
15	13	14

Date de la convocation
Le 24 avril 2026

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 7 mai 2026

et publication le 7 mai 2026

2026-43 : Dispositif Ambitions Communes du Département 35 – rénovation énergétique de la salle polyvalente - devis complémentaires

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal la délibération n°2025-97 du 18 décembre 2025 relative à une demande de subvention auprès du Département d'Ille-et-Vilaine, au titre du dispositif « Ambitions Communes », dans le cadre de la rénovation énergétique de la salle polyvalente de Marcillé-Raoul.

Dans le cadre de ce dispositif « Ambitions Communes - Collectivités », la Commune, relevant d'un appui renforcé 1, peut prétendre à un taux d'aide départementale de 70 %, avec un plafond de subvention fixé à 200 000 €, pour son programme de rénovation de la salle polyvalente.

Comme évoqué lors de la réunion du conseil municipal du 12 mars dernier, les entreprises ont répondu à la sollicitation du maire concernant les préconisations des services départementaux (l'architecte départemental et le chargé de mission de l'Agence Locale de l'Énergie du Pays de Fougères) afin d'apporter un confort d'été et un confort acoustique au bâtiment.

Le complément de travaux proposé comprend notamment :

- le traitement de la façade sud avec le remplacement des menuiseries extérieures en simple vitrage par du double vitrage ;
- la mise en place de brise-soleil ;
- l'amélioration de l'acoustique du hall d'entrée ;
- le remplacement de l'éclairage par des dispositifs LED ;

…/…

Envoyé en préfecture le 08/05/2026
Reçu en préfecture le 08/05/2026
Publié le
ID : 035-213501646-20260504-2026_43-DE

- l'installation de stores occultants ;
- la pose d'un volet roulant sur la fenêtre de toit.

Monsieur le Maire propose d'inscrire ce projet modifié dans l'exercice budgétaire 2026, dont le coût prévisionnel révisé est estimé, sur la base de devis à 86 683,87 € H.T. et informe l'assemblée que la rénovation mobilière (équipement de cuisine) ne sera pas subventionnable.

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

Dépenses	Montant HT	Financement	Montant HT
A - Rénovation immobilière **Maçonnerie** (option support ravalement incluse) – Devis LB Ravalement	31 047,00 €	DETR/DSIL subventions attendues	30 176,42 €
Couverture – Devis DESPREAUX Couvertine, cheneaux	6 896,00 €		
Volet roulant extérieur solaire	1 385,00 €	Département 35 : Ambitions communes	39 170,68 €
Electricité - Devis SARL MONSIFROT PEYROUNY – Eclairage extérieur : LED x2		**Fonds propres/Emprunt**	17 336,77 €
- Eclairage intérieur : LED x58	2 208,02 €		
	10 309,05 €		
Menuiseries – Devis SARL BEAUCHER - menuiseries extérieures et brise soleil	23 097,40 €		
- option stores occultants	5 327,10 €		
- option ferme porte	275,00 €		
Volet Acoustique - Devis SAS LECOQ Plafond et panneaux acoustiques - hall d'entrée	4 299,30 €		
B -Mission SPS – devis ATAE	1 840,00 €		
TOTAL	**86 683,87 €**		**86 683,87 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- approuve la réalisation du projet présenté estimé à 86 683,87 € HT,
- approuve le plan de financement prévisionnel exposé,
- autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Département 35 dans le cadre du dispositif Ambitions Communes,
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes se rapportant à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme
Le Maire,

MAIRIE DE MARCILLE-RAOUL
ILLE-ET-VILAINE